



REGLEMENT INTERIEUR

- ✓ L'enfant aura droit à un cours d'essai. Au-delà, l'inscription complète (fiche individuelle, certificat médical / questionnaire et règlement) devra être restituée.
- ✓ Les cours sont assurés durant la période scolaire sauf pendant les vacances scolaires et les jours fériés.
- ✓ Les cours se terminent aux alentours du 15 juin (après les dernières compétitions de la saison).
- ✓ Les parents doivent s'assurer que le professeur est bien présent et sont responsables de leur enfant jusque sur le tatami.
- ✓ Le professeur est responsable uniquement pendant les cours de judo et sur le tatami.
- ✓ Le kimono doit être propre, les cheveux attachés et les ongles courts.
- ✓ Le judoka doit enlever tous les bijoux (boucles d'oreilles, chaînes, bracelets, montres...).
- ✓ Les barrettes en plastique rigide ou en métal sont interdites.
- ✓ Les parents ne sont pas autorisés à rester pendant les cours pour des raisons pédagogiques.

Respect des lieux

- ✓ Le silence doit être observé dans les vestiaires et dans les couloirs.
- ✓ Le dojo sera laissé en ordre et dans le plus grand état de propreté (surtout les vestiaires et sanitaires).

Respect des personnes

- ✓ L'autorisation du professeur est nécessaire pour quitter le tatami.

Ponctualité

- ✓ Il faut être ponctuel et respecter l'horaire de début et de fin de cours.

Licence et assurance

- ✓ Tous les adhérents de 1^{ère} année doivent fournir une assurance extrascolaire. (en cas d'accident c'est celle-ci qui sera en vigueur).
- ✓ Les pratiquants sont licenciés à la FFJDA à partir de la 2^{ème} année.

Règlement

- ✓ **Tout paiement à l'année ne peut être soumis à un remboursement.**
- ✓ Si vous avez choisi de régler en plusieurs chèques, ceux-ci seront encaissés en début de mois entre le 5 et le 10 de chaque mois – Pas de remboursement en cas d'épidémie, de pandémie, catastrophe naturelle, réquisition de la salle par les services publics ou tout décision indépendante de notre volonté et sortant de nos compétences.

Compétiteurs

- ✓ Tous les championnats fédéraux sont pris en charge par le club en dehors de la région PACA exceptés les repas et frais d'inscription.
- ✓ Les déplacements dans la région PACA sont à la charge des familles, ainsi que tous les tournois de préparation. A titre exceptionnel, ils peuvent être pris en charge, partiellement ou en totalité par le club.
- ✓ Les compétiteurs étant dans la filière d'accès au haut niveau ont l'obligation de suivre les stages de préparation à la compétition proposés par le club ou la fédération.